



Section de
la Manche

L'Intersyndicale de la Manche dénonce l'évolution du Réseau des Finances Publiques en 2022 et les nouvelles suppressions d'emploi.

Ce 20 janvier 2022 est convoquée une instance qui doit entériner 10 nouvelles suppressions d'emplois en 2022, portant à 183 suppressions d'emplois dans le département depuis 2010, soit près de 20 % des effectifs de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Manche.

Nous l'avons constaté dans la récente période, le service public est le garant d'une continuité de l'État au quotidien et encore plus en période de crise.

En période pandémique, les Finances Publiques ont permis et permettent toujours, entre autres, le versement rapide du fonds de solidarité pour les entreprises ou le paiement des salaires des agents des collectivités ou du personnel soignant, tout en assurant les autres missions essentielles qui lui sont dévolues.

Le rôle de l'administration des Finances publiques est essentiel ! Les suppressions d'emplois aux Finances publiques, cela implique :

- ➔ moins de service public puisque moins d'accueil du public, nos guichets étant de moins en moins fréquemment ouverts ;
- ➔ moins de qualité du service rendu (lignes téléphoniques saturées en raison justement de la fermeture des guichets et du manque d'effectif)
- ➔ moins de présence territoriale, avec la fermeture de nombreux centres des finances publiques ;

Ainsi, dans la Manche, après déjà de nombreuses fermetures et fusions de services ces dernières années, ce sont encore au 1^{er} janvier 2022 :

- la fermeture de 4 trésoreries (Pontorson, Saint Hilaire, Torigny et Mortain)**
- le transfert des services des impôts des particuliers et des entreprises de Granville vers Avranches et de Valognes vers Cherbourg.**
- et le transfert du service des impôts des entreprises de Mortain vers Avranches**

La mise en place des Maisons France Services, en lieu et place de nos services, structures qui empiètent de multiples administrations et confient l'accueil de premier niveau à quelques contractuels ou agents territoriaux, n'apporte pas la technicité dont les usagers ont besoin.

L'incitation au tout numérique laisse 17 % (source INSEE 2019) d'exclus, dans des territoires où résident beaucoup de nos aînés et où subsistent encore trop de zones blanches.

Nombre d'usagers sont jetés aujourd'hui sur les routes de la Manche pour se retrouver devant une porte close.

Réorganiser, oui, moderniser, oui, mais pas au détriment des usagers du service public.